

CONSEIL DE L'ÉCOLE GRADUÉE SESAM du 25/10/2024

RELEVÉ DE DÉCISIONS validé par le Conseil le 19/01/2025

Présents (avec droit de vote) : Philippe CARDON, Michel CASTRA, Elodie CASTEX, Sorina CERNAIANU, David CRAINICH, Jean-Gabriel CONTAMIN, Guillemette de LARQUIER, Etienne FARVAQUE, Constance GOOSSENS, Eugénie MASCLEF, François POTDEVIN, Sofia ROGOZARSKI, Grégory SALLE, Richard SOBEL

Excusés (avec droit de vote) : Muriel BOUR, Paul CARY, Laurent CORDONNIER, Philippe DEBOUDT, Fabrice DEFEVER, Nicolas FARVAQUE, Isabelle FOURNIER, Gwladys HADJIMANOLIS, Helga SCARWELL, Morgane TANVE

Absents (avec droit de vote) : Laurence DUTOT-AGOURIDAS, Louise FERMON

Présents (sans droit de vote) : ---

Excusés (sans droit de vote) : Anahita BARISAT, Clotilde LEMARCHANT

Absents (sans droit de vote) : Corinne BLANQUART, Serge PIPERNO, Hélène SELOSSE

Invitée : Julie GOUPY

- Documents joints à la convocation :

- Le relevé de décisions du Conseil du 31 Mai 2024

Ordre du jour :

1. Approbation du CR du conseil du 31 mai 2024
2. Election d'un nouveau représentant du personnel BIATSS au sein du Conseil
3. Changement des règles pour les jurys de soutenance et d'HDR et du calendrier CNU 2025
4. Sensibilisation aux règles du RGPD
5. Le financement de la mobilité des doctorants
6. L'HCERES
7. Questions diverses
8. Rappel des dates des Conseils pour 2024-2025

I. Validation du procès-verbal du Conseil du 31 Mai 2024

Monsieur Contamin, absent le 31 Mai 2024, décide de ne pas prendre part au vote. Le relevé de décisions du Conseil du 31 Mai 2024 est approuvé par les autres membres votants présents.

II. Election d'un nouveau représentant du personnel BIATSS au sein du Conseil

Suite au départ de Marion Romo, le siège de représentant du personnel BIATSS est vacant depuis le 1^{er} Septembre 2024.

Après avoir réalisé un appel à candidatures, Julie Goupy, responsable administrative et financière du LEM, a manifesté son souhait d'être membre du Conseil.

Suite à sa présentation, les membres du Conseil ont approuvé à l'unanimité sa candidature.

III. Changement des règles pour les jurys de soutenance et d'HDR et présentation du calendrier CNU pour 2025

A) Changement des règles de composition des jurys de soutenance et d'HDR

Le Conseil Scientifique a voté le 19 Septembre de nouvelles règles quant à la composition des jurys de soutenance et d'HDR

1) Soutenance de thèse

- Les personnalités extérieures au périmètre de l'initiative d'Excellence de l'Université de Lille comptent comme membres extérieurs.
- Les rapporteurs sont non seulement extérieurs au périmètre d'initiative d'excellence, mais également à l'école graduée et au projet doctoral.
- Un membre émérite peut être rapporteur, examinateur ou directeur de thèse, mais il ne peut pas présider le jury.
- Les professeurs émérites peuvent siéger dans le jury sans excéder 25% de la totalité des membres.
- Le président de jury ne doit pas faire partie de l'équipe encadrante et de manière préférentielle n'est pas rapporteur.

- Dans le cas de CIFRE, COFRA ou thèse financée par une entreprise, le référent dans l'entreprise fait partie de l'équipe encadrante et ne signe pas le PV.

2) HDR

- Le jury est composé pour moitié de personnalités françaises ou étrangères, extérieures au périmètre de l'Initiative d'Excellence de l'Université de Lille, à l'école graduée et reconnues en raison de leur compétence dans le domaine scientifique.
- Les professeurs émérites peuvent siéger dans le jury sans excéder 25% de la totalité des membres.
- Un membre émérite peut être rapporteur, examinateur ou garant.
- Un professeur émérite ne peut pas être Président du jury.
- Les rapporteurs n'ont pas d'implication dans le travail du candidat ou de la candidate. Il est par ailleurs attendu que les rapporteurs n'aient pas été impliqués dans le jury de thèse de doctorat du candidat ou de la candidate.
- Il est déconseillé que le président de jury soit rapporteur ou garant.

B) Présentation du calendrier CNU pour 2025

A partir de la campagne 2025, les demandes de qualification sont à déposer dans Odyssee et non plus dans Galaxie.

La date limite pour finaliser le dépôt de dossier de candidature comprenant les pièces obligatoires et complémentaires varie quant à elle selon la date de soutenance de la thèse du candidat :

- Pour les soutenances tenues jusqu'au 22 novembre 2024 inclus : la date limite pour finaliser le dossier de candidature est le 6 décembre 2024 ;
- Pour les soutenances tenues du 23 novembre 2024 au 10 janvier 2025 : la date limite pour finaliser le dossier de candidature est le 17 janvier 2025.

Attention : La campagne 2025 de qualification sera la dernière année de prise en compte des soutenances dites tardives.

IV. Sensibilisation aux règles du RGPD

La question de la protection des données et du RGPD est fondamentale dans le cadre de la recherche en SHS.

« Vous collectez ou utilisez des données à caractère personnel ? Il faudra alors contacter l'équipe DPO qui vérifiera la conformité et déclarera votre traitement sur le registre de l'établissement. Si votre projet ne comporte que des données anonymes, aucune formalité ne sera nécessaire. »ⁱ

En conséquence, l'ED SESAM propose aux doctorants de suivre une formation intitulée « Sensibilisation à la protection des données et accompagnement à leur mise en conformité au regard du RGPD ».

Or, celle-ci attire peu de doctorants qui ignorent le plus souvent les règles à suivre (seuls 5 inscrits lors de la dernière session).

Chaque UR a un référent DPO représenté par sa direction.

Après avoir échangé avec les membres du Conseil, ces derniers approuvent l'ajout d'une case dans la rubrique « Formations à suivre » du CSI, pour inciter les doctorants et le jury, à évoquer la question lors de la réunion annuelle.

V. Le projet de financement des mobilités des doctorants

Le financement de la mobilité doctorale va être profondément remanié avec le financement, à 25% sur les fonds de l'ED, du poste de gestionnaire.

En compensation, l'Université propose un financement de la mobilité des doctorants *via* le préciput dont les critères de sélection sont les suivants :

- Mobilités courtes (inférieures à 3 mois)
- Une demande par doctorant par année civile
- Co-financement à hauteur de maximum 50% (soit 1500€)
- Un classement en amont des candidatures par les ED
- Attribution des financements lors d'un vote au Conseil Scientifique

Deux campagnes auront lieu par an.

VI. L'HCERES

La phase conjointe d'évaluation du bilan et du projet des formations doctorales inclut des auditions qui seront menées par le comité du 3e cycle lundi 4 et mardi 5 novembre 2024, au siège de l'Université.

Ces auditions débiteront par un entretien avec l'équipe du pilotage politique et administratif des formations doctorales de l'établissement (vice-présidence recherche et/ou affaires doctorales, direction du collège doctoral, direction d'appui à la recherche, etc.).

Ensuite, des entretiens seront menés, en parallèle, avec les responsables de chaque formation doctorale (direction de l'école doctorale, directions d'unités de recherche rattachées à celle-ci,

personnel d'appui de l'école doctorale, etc.), ainsi qu'avec un panel de doctorants représentatifs des profils inscrits dans chaque école doctorale.

Les entretiens avec les responsables de formation se tiendront pendant deux jours sur trois créneaux parallèles, suivant la répartition jointe. Les auditions consisteront en un échange avec les membres du comité, permettant d'approfondir des éléments des dossiers l'autoévaluation et/ou des points relatifs à la politique et à la mise en œuvre de l'offre de formation du 3^e cycle. Il n'est pas attendu de présentation formelle préliminaire de la part des représentants de votre établissement participant aux entretiens.

Chaque panel doit être représentatif des doctorants de l'ED en question (par genre, année de doctorat, discipline, type de financement, UR rattachée, nationalité, établissement (si co-accréditation) et ne doit pas dépasser 20 doctorants par ED.

M.	ABDELSALAM	Aimane	D4	CLERSE	Sciences économiques
Mme	AMBALAVANAN	Divya Dharshini	D3	LEM / IESEG	Sciences de gestion
Mme	BOUR	Muriel	D4	LEM	Sciences économiques
Mme	DERROUCHE	Sephora	D1	TVES	Aménagement du territoire
M.	ELGHASSEM	ElGhassem	D3	LEM / IESEG	Sciences économiques
M.	GUERILLOT	Alexandre	D5	CLERSE	Sociologie et démographie
Mme	HERRY	Louise	D3	CLERSE	Sciences économiques
M.	HULENYI	Martin	D4	LEM	Sciences économiques
Mme	LACARELLE	Christine	D2	CERIES	Sociologie et démographie
Mme	MASCLEF	Eugénie	D6	TVES	Aménagement du territoire
M.	MAZANZA MFUMU	Doudou	D4	CERIES	Sociologie et démographie
Mme	MEKKAQUI	Léa	D4	UREPSSS	STAPS
M.	MOINSE	Dylan	D5	LVMT	Aménagement du territoire
Mme	ROGOZARSKI	Sofia	D2	CLERSE	Sciences économiques
M.	SOLAR CARDEMIL	Arturo	D3	UREPSSS	STAPS

VII. Questions diverses

A) Arrêt maladie de la gestionnaire de l'ED

Betty Figula étant en arrêt depuis le 23 Septembre, l'activité de l'ED connaît un certain ralentissement, notamment au niveau de la comptabilité et de la gestion des formations.

B) Deux nouvelles propositions de formations au sein du catalogue de l'ED

Abdelhafid Hammouche propose une formation sur les « *Comprendre la dynamique des revues scientifiques, proposer un article* » à destination des doctorants en sociologie et Fabien Eloire et Léo Delpy sur « *L'analyse des réseaux sociaux* ».

Les membres du Conseil ont approuvé à l'unanimité ces deux propositions en suggérant de spécifier la discipline « sociologie » dans le titre de la formation proposée par Abdelhafid Hammouche (pour la différencier de celle d'Alexandra Hyard qui doit être taguée « économie ») et d'enlever « sociaux » au titre de la formation de Fabien Eloire pour qu'il n'y ait pas confusion avec les réseaux sociaux numériques.

C) L'évolution du Programme Gradué

Le Programme Gradué voit son accréditation renouvelée.

En conséquence, son périmètre va évoluer : Si aujourd'hui 36 parcours de Master sont intégrés au PG, l'objectif est, d'ici 2030, d'en avoir 100.

D) Question sur l'Intelligence Artificielle

Les représentantes des doctorants ont sollicité l'avis de la direction de l'ED au sujet de l'IA dans la rédaction de la thèse.

Si pour l'aide à la traduction, la question ne pose pas de problème, les membres du Conseil désapprouvent l'utilisation de l'IA pour le travail de réflexion.

Il résulte des discussions qu'il serait opportun de réaliser une journée d'étude sur le sujet durant l'année universitaire 2024-2025.

E) Ouverture des appels à projets

Financement des contrats doctoraux sur des sujets labellisés 2025

Financement des contrats doctoraux GRAEL - Campagne 2025

L'appel du Conseil Régional Hauts-de-France devrait être diffusé courant novembre 2024 et la date de retour des dossiers est fixée au 15 décembre 2024.

VIII. Rappel des dates pour les Conseils de 2024-2025

Date des prochains Conseils à 14h les :

- 17 Janvier (Zoom)
- 28 Mars (Zoom)
- 23 Mai ou 06 Juin (SH1)

Concours :

- 23 Mai ou 06 Juin (Contrats fléchés) - Matin
- 13 Juin (Contrats sujets libres) – Toute la journée

ⁱ https://ent.univ-lille.fr/environnement-de-travail/donnees-personnelles?logintype=login&tx_ul2fecas_pi1%5Bcmd%5D=CASLOG